



La commune :
Sauveterre,
Jouels, Albagnac.

836 habitants,
2 343 hectares,
42 exploitations agricoles,
47 artisans, commerçants
et professions libérales.

La structure de la bastide

La bastide a été bâtie selon un plan rectangulaire de 225 m sur 175 m, d'une superficie de près de quatre hectares. Les quatre rues longitudinales parallèles, larges de six mètres, coupées par des rues traverses de six mètres, délimitent neuf îlots : celui du centre est occupé par la place ; les huit autres contiennent les lots à bâtir. L'originalité du plan réside dans l'existence d'îlots et d'une place tous rectangulaires et d'égales proportions. Tous ces îlots étaient à l'origine subdivisés par des ruelles longitudinales ou « carryrons ».

Ce plan bi axial, dont les voies prolongent les quatre côtés de la place, forme une grille orthonormée caractéristique des bastides. L'orthogonalité n'est cependant pas parfaite. Les quatre rues longitudinales ne sont pas totalement rectilignes.

Les rues principales se prolongent à l'extérieur, desservant la zone de l'« hortalicia », c'est-à-dire des jardins de la ville, dont chaque famille avait reçu une parcelle. Cette distribution extérieure était destinée, en cas de croissance continue de la population, à permettre une extension du tissu urbain selon les mêmes principes de régularité.

Sur la place, bordée de « gitats » ou couverts, se tenaient les marchés hebdomadaires. En son centre se trouvait la « lotge » ou halle, de petites dimensions.



Sauveterre
de Roue

L'histoire de la bastide

La décision de Guillaume de Vienne, sénéchal de Philippe le Hardi, roi de France (1270-1285), d'implanter la bastide de Sauveterre se fit sur un fond de conflits féodaux dont les agents du roi surent tirer profit. Il fallut négocier en 1280 un contrat de paréage avec l'abbaye de Bonnacombe. Mais le projet se heurta aux résistances des seigneurs locaux menés par Bégon de la Barrière, seigneur de Castelnaud-Peyralès. En 1281 rien n'était encore réglé et le nouveau sénéchal Pierre Bouche passa outre et entreprit les travaux.

La ville reçut sa charte de franchises en 1284. Elle indique avec précision les limites du territoire attribué à la bastide. Les seigneurs locaux n'ayant rien voulu céder de leurs domaines, Sauveterre s'est retrouvée à la tête d'un territoire exigü. De ses origines jusqu'au XIXe siècle, l'histoire de la bastide a été de la sorte profondément marquée par l'étroitesse d'un territoire « presque réduit à ses murs », selon un texte de 1790.

Sauveterre est un cas exemplaire d'agglomération rurale condamnée, pour survivre, à opter pour des activités essentiellement non agricoles. Ses quatre consuls et leurs conseillers, avec le soutien du bayle (représentant local du roi) et du sénéchal, en ont fait en quelques décennies, un pôle administratif et économique offrant aux populations d'alentour une gamme diversifiée d'activités et de fonctions. Dès le début du XIVe siècle, l'organisation matérielle de la ville, ses privilèges et son statut, affirmeront le caractère nettement urbain de la bastide. Depuis 1301, Sauveterre est chef-lieu d'un baillage limité au nord par l'Aveyron et au sud par le Viaur.

Ses fonctions administratives et judiciaires lui ont permis d'affermir durant plusieurs siècles ses organes d'encadrement économique et de services : foires et marchés, système de poids et mesures, notariat. Elles lui ont aussi permis d'asseoir leur emprise sur tous les villages du baillage. La bastide se dota aussi, dès 1329, d'un hôpital ou « Maison Dieu » qui se maintint jusqu'en 1752. Au XIVe siècle, elle ouvrit une école. Sauveterre conserva jusqu'à la fin du XVIe siècle, et durant le premier tiers du XVIIe, ses élites et son rang de petite ville.

Sauveterre, ville du roi, va être bousculée par la Révolution. En avril 1790, elle devint certes un des neuf chefs-lieux de district du nouveau département, mais pour quelques années seulement. Dès avant 1800, elle perd cette fonction et devient chef-lieu de canton. Sauveterre cesse d'être alors le pôle administratif et judiciaire rural qu'elle était depuis le XIVe siècle.

La collégiale Saint-Christophe

L'église Saint-Christophe, tel un fil rouge, accompagne depuis son origine les bonheurs et les malheurs de la cité. Son clocher est l'élément le plus ancien de la bastide. Il cumule deux fonctions, spirituelle dans l'appel des fidèles et stratégique dans la surveillance et la défense de la bastide. En 1388, l'église, avec son cimetière (actuelle roseraie), est reconstruite à l'intérieur des remparts. Seul, le clocher est maintenu en place. On peut voir, sur le mur oriental du clocher, l'ogive de la porte de la nef primitive. En 1514, sous l'épiscopat de François d'Estaing, le nombre et l'importance des fondations pieuses justifient l'érection de la fraternité, composée de 25 prêtres, en collégiale. A l'intérieur le riche mobilier des XVI, XVII et XVIIIe siècles manifeste à la fois la vigueur d'une foi vivante et le rayonnement de la bastide : les stalles du chœur (XVIe) ; à l'origine elles se composaient de 36 sièges et fermaient le chœur (admirer les miséricordes) ; le Christ en croix (XVIe), sur un pilier à droite, placé, à l'origine, au milieu de la clôture des stalles ; le retable du maître-autel (XVIIe) avec une toile de la crucifixion et les statues de Saint-Loup, Saint-Christophe, Sainte-Catherine et Sainte-Reine ; le retable et la statue de la Vierge à l'enfant (XVIIIe) dans la deuxième chapelle à droite ; la chaire à prêcher (XIXe) ; les tableaux de l'Annonciation et de l'Immaculée Conception, déposés par l'État à Sauveterre en 1850 ; ces tableaux sont des copies de tableaux de Giorgio Vasari (Annonciation) et de Murillo (Immaculée Conception). Avec vous, amis visiteurs, la Collégiale est heureuse d'ouvrir une nouvelle page de son histoire.

L'économie de la bastide

La vie médiévale à l'intérieur de l'enceinte se comprend mal si on n'évoque pas, à côté des fonctions administratives et juridiques de la bastide, la présence active des marchands et des artisans qui constituent l'essentiel de sa population. Si les marchands furent, dès le début, les éléments les plus dynamiques, l'activité urbaine majoritaire demeure l'artisanat qui œuvre pour les besoins locaux et ceux de la campagne, mais aussi, par le biais des marchands, pour l'exportation.

Les tanneries construites au XIVe siècle traitaient les peaux des bêtes écorchées dans les « mazels » de la bastide et fournissaient les cordonniers. Citons aussi : les activités de boursiers et surtout de parcheminiers indispensables aux notaires et hommes de loi ; la présence au XVe siècle d'un « cornuarius », fabricant de cors et trompettes, ainsi que d'un peintre vitrier ; et les métiers du textile : tisserands, bonnetiers, chaussetiers, couturiers, drapiers, puis à la fin du XVe siècle l'important corps des chapeliers.

Après avoir développé les diverses branches possibles de l'artisanat, la ville s'orienta très tôt vers une activité originale productrice d'ouvrages que l'on pourrait exporter au loin. Ce fut la coutellerie soutenue par de riches marchands ruthénois. Le corps des forgerons couteliers se multiplia rapidement. Leur production est diversifiée : couteaux, épingles, armes... En 1425-1450, période faste de la coutellerie locale, sur les trente forgerons travaillant en ville, seize sont spécialisés dans la coutellerie...



Sauveterre aujourd'hui

La commune témoigne aujourd'hui d'un dynamisme qui lui permet de conserver les activités et les services nécessaires à la population. Les plus âgés peuvent bénéficier des services de la maison de retraite médicalisée de Sauveterre. Médecin, infirmiers, pharmacien, kinésithérapeute, naturopathe renforcent le suivi médical local. Les commerçants et hôteliers restaurateurs offrent leurs services aux résidents, vacanciers et touristes. L'artisanat d'art est d'importance avec des productions de qualité dans divers domaines : couteaux, chapeaux, maroquinerie, reproduction de tapisseries, ferronnerie, vitraux, bijoux, céramique, peintre, luminaires, luthier, relieur, tourneur sur bois, vêtements cuir... Pour renforcer encore ce dynamisme, la communauté de communes et la commune ont rénové un îlot urbain et installé huit ateliers. Pour accompagner ce développement économique, une association d'artisans des métiers d'art a été créée sur le territoire de la communauté de communes. On recense par ailleurs divers producteurs de produits régionaux, charcuteries, fromages, biscuiterie et canard.

Références :
« Sauveterre-de-Rouergue » (B. Alary et P.-M. Marthiac),
« Atlas des bastides » (M. Berthe, CEB),
Graphisme : Gilles Garrigues,
Plan (illustration) : Christian Coupat,
Photos : Christian Bousquet, Art & Savoir-faire, MC Cuir,
Impression : Groupe Burlat.

